



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Je soussigné, directeur général/ secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018 seront déposés à la séance ordinaire du conseil de la municipalité le **lundi 8 avril 2019 à 19h30 au 6, rue des Rapides.**

Donné à Preissac ce 2^e jour d'avril 2019.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 2 avril 2019.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2^e jour d'avril 2019.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier
